

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 02563

Numéro SIREN : 433 952 918

Nom ou dénomination : CAPITOLE FINANCE - TOFINSO

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/011687

Copie certifiée conforme à l'original  
Fait à Toulouse, le

DocuSigned by:  
 Alexandre Douliery  
198747955B0D4F5...

Alexandre DOULIERY  
Président du Directoire

## CAPITOLE FINANCE - TOFINSO

2839 La Lauragaise 31670 LABEGE  
N° Siren : N° 433 952 918

COMPTES ARRETES AU 31/12/2021

<b>BILAN PUBLIABLE NON CONSOLIDE</b>
--------------------------------------

CAPITOLE FINANCE - TOFINSO – 2839 avenue la Lauragaise – 31670 LABEGE

N° Siren : N° 433 952 918

ACTIF	Notes	31/12/2021 euros	31/12/2020 euros
<b>Caisse, Banques Centrales, CCP</b>		0	0
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>			
<b>Créances sur les Etablissements de Crédit</b>	5 & 7	<b>271,025</b>	<b>258,746</b>
- A vue		271,025	258,746
- A terme			
<b>Créances sur la clientèle</b>	1 et 4	<b>116,840</b>	<b>265,236</b>
- Autres concours à la clientèle		116,840	265,236
<b>Obligations et autres titres a revenus fixes</b>		0	0
<b>Actions et Autres titres à revenus variables</b>	6	0	0
<b>Participations et autres titres détenus à LT</b>	6	0	0
<b>Parts dans les entreprises liées</b>	6	<b>8,078,159</b>	<b>8,078,159</b>
<b>Crédit Bail et Location avec option d'achat</b>	2	<b>733,503,607</b>	<b>728,542,903</b>
<b>Location Simple</b>	2	<b>214,885,808</b>	<b>220,750,581</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	3	<b>3,401,517</b>	<b>3,566,474</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	3	<b>6,102,190</b>	<b>6,822,728</b>
<b>Capital souscrit non versé</b>		0	0
<b>Autres actifs</b>	9	<b>11,845,308</b>	<b>14,878,043</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	8	<b>30,518,678</b>	<b>30,789,667</b>
<b>Total Actif</b>		<b>1,008,723,132</b>	<b>1,013,952,539</b>

HORS BILAN	Notes	31/12/2021 euros	31/12/2020 euros
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
<b><u>Engagements de financement</u></b>			
<b>Engagements en faveur de la clientèle</b>	11	<b>43,079,530</b>	<b>23,418,141</b>
<b><u>Engagements de garantie</u></b>			
<b>Engagements d'ordre d'Etablissements de crédit</b>	11	0	0

<b>BILAN PUBLIABLE NON CONSOLIDE</b>
--------------------------------------

PASSIF	Notes	31/12/2021 euros	31/12/2020 euros
<b>Banques Centrales , CCP</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes envers les Etablissements de crédit</b>	5, 7 & 8	<b>845,685,905</b>	<b>867,501,216</b>
- A vue		28,638,240	34,800,789
- A terme		817,047,665	832,700,427
<b>Opérations avec la clientèle</b>	1	<b>461,246</b>	<b>672,383</b>
<b>Dettes représentées par un titre</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres Passifs</b>	9	<b>9,866,804</b>	<b>9,750,379</b>
<b>Comptes de Régularisations</b>	8	<b>116,481,386</b>	<b>106,166,485</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>7,849,727</b>	<b>5,102,607</b>
<b>Dettes subordonnées</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>FRBG</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Capitaux propres hors FRBG</b>		<b>28,378,064</b>	<b>24,759,468</b>
- Capital souscrit	10	32,293,310	32,293,310
- Prime Fusion	10	352,083	352,083
- Réserves	10	66,511	66,511
- Ecart de réévaluation		688,797	635,610
- Subventions investissement		638,615	10,435,415
- Report à nouveau	10	638,615	10,435,415
- Résultat exercice		-5,661,251	-19,023,460
<b>Total Passif</b>		<b>1,008,723,132</b>	<b>1,013,952,539</b>

HORS BILAN	Notes	31/12/2021 euros	31/12/2020 euros
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
<b><u>Engagements de financement</u></b>			
<b>Engagements reçus Etablissements de crédit</b>	11	<b>21,409,837</b>	<b>15,354,831</b>
<b><u>Engagements de garantie</u></b>			
<b>Engagements reçus Etablissements de crédit</b>	11	<b>1,316,643</b>	<b>1,947,648</b>
<b>Autres engagements reçus</b>	11	<b>17,062,049</b>	<b>17,913,538</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT PUBLIABLE</b>
-------------------------------------

	Notes	31/12/2021 euros	31/12/2020 euros
( + ) Intérêts et produits assimilés	14	6,463	17,548
( - ) Intérêts et charges assimilées	14	-1,549,515	-1,901,345
( + ) Produits sur opérations de crédit bail et assimilées	14	331,222,095	297,273,459
( - ) Charges sur opérations de crédit bail et assimilées	14	-313,481,626	-298,270,238
( + ) Produits sur opérations de location simple	14	108,262,589	106,724,411
( - ) Charges sur opérations de location simple	14	-102,697,605	-97,626,264
( + ) Revenus des titres à revenu variable		0	0
( + ) Commissions	15	0	0
( - ) Commissions	15	-6,960,552	-5,022,355
( +/- ) Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		0	0
( +/- ) Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement		0	0
( + ) Autres produits exploitation bancaire	16	4,265,559	3,682,017
( - ) Autres charges d'exploitation bancaire	16	-2,778,122	-2,748,460
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>16,289,287</b>	<b>2,128,773</b>
( - ) Charges générales d'exploitation	17	-18,764,053	-17,103,028
( - ) Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles		-2,671,912	-2,717,355
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>-5,146,678</b>	<b>-17,691,610</b>
(+/- ) Coût du risque	18	-514,573	-1,331,850
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-5,661,251</b>	<b>-19,023,460</b>
( +/- ) Gains ou pertes sur actifs immobilisés	19	0	0
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>-5,661,251</b>	<b>-19,023,460</b>
( +/- ) Résultat exceptionnel		0	0
( - ) Impôt sur les bénéfices		0	0
( +/- ) Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées		0	0
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-5,661,251</b>	<b>-19,023,460</b>

**COMPTES ANNUELS AU 31/12/2021****I - CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER / FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE****a) Cadre Juridique**

La société Capitele Finance-Tofinso, société anonyme à Directoire, filiale à 99.99% de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées, est un établissement de crédits spécialisés principalement dans le crédit-bail mobilier.

La société a été créée le 18/12/2000.

**b) Relations financières avec les établissements du réseau**

Capitele Finance est une filiale spécialisée d'un réseau financier dont l'organe central est BPCE.

Elle a été consolidée pour la première fois dans les comptes de la société mère, la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées, pour l'exercice 2000.

**c) Impôt sur les bénéficiaires**

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice.

Les réseaux Caisses d'Epargne et Banques Populaires bénéficient depuis l'exercice 2010 des dispositions de l'article 91 de la loi de finance rectificative pour 2008, qui étend le mécanisme de l'intégration fiscale aux réseaux bancaires mutualistes.

L'établissement a signé avec sa mère intégrante une convention d'intégration fiscale qui lui assure de constater dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale mutualiste.

A ce titre, Capitele Finance-Tofinso a fait bénéficier la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées d'un déficit fiscal reportable cumulé (avant impact du Rabot) au 31/12/2021 de 152 075K€.

**d) Faits caractéristiques de l'exercice**

Depuis le début de la crise sanitaire de Covid-19 (mars 2020) et des différentes mesures décidées par le gouvernement, les équipes de Capitele Finance, comme l'ensemble de la population, s'adaptent en permanence à l'évolution des différentes règles sanitaires, économiques, réglementaires et sociales afin d'assurer la consolidation de sa situation financière.

En raison de contraintes environnementales et sanitaires fortes, 2021 est notamment caractérisé par [...] :

- Un environnement perturbé (dérèglement climatique, poursuite de la pandémie, ralentissement de la mondialisation, ...) ;
- Une économie sous pression (transport mondial perturbé, pénurie de composants électroniques et de matières premières, augmentation du prix des énergies, monter en puissance des politiques RSE et mutation écologique de l'économie, mise en sommeil d'activité comme la restauration, le transport de passagers, ...) ;

[...] Capitole Finance a :

- Poursuivi et a actualisé son provisionnement sectoriel (aéronautique/armement, automobile, services, tourisme/hôtellerie/restauration et transport). Provision totale de 1,5M€ (+0,5M€ vs N-1).
- Fait le choix de comptabiliser un complément de provision sur le risque de VR LizAuto notamment au regard des mutations énergétiques (thermique vs électrique), fiscales et réglementaires ou encore autres incertitudes [197M€ de VR provisionnées à un taux de 1,5% soit une provision totale de 2,9M€ et un complément 2021 de 1,7M€].

Les autres faits caractéristiques de l'exercice ont été les suivants :

- Augmentation de capital sur CF de 9 226 660€ (déc. 2021).
- Selon la réglementation, le taux d'impôts pour les calculs d'impôts différés actifs et passifs utilisés pour la liasse de consolidation IFRS de CF a été de 25,83%.
- De nombreux chantiers réglementaires / Conformité ont été conduits (NDOD, Refonte des politiques de risque AUTO et MER, Actualisation des schémas délégataires LizMer, SURFI -> RUBA, Nouvelles cotations BDF,...).

## **II - INFORMATIONS SUR LES REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### NOTE 1 - METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION APPLIQUEES

Les comptes individuels annuels de Capitole Finance sont établis et présentés conformément aux règles définies par le BPCE dans le respect du règlement n° 91-01 du Comité de la réglementation bancaire et dans le respect du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des normes comptables (ANC).

#### **a) Immobilisations propres**

- o Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.
- o Les fonds de commerce sont dépréciés sur la base de leur valeur actuelle, c'est-à-dire de la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage. Le fonds de commerce de l'activité Crédit est déprécié à 100%.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire et dégressif en fonction des durées d'utilisation probables suivantes :

- Aménagement, Installations	7 à 15 ans
- Mobiliers et matériels spécialisés	5 à 10 ans
- Matériels informatiques	3 à 4 ans
- Logiciels	3 à 5 ans
- Véhicules Société	4 à 5 ans

**b) Titres de participation et parts dans les entreprises liées**

Relèvent de cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise car elle permet notamment d'exercer une influence notable sur les organes d'administration des sociétés émettrices ou d'en assurer le contrôle.

Les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont enregistrés à leur date d'acquisition et pour leur prix d'acquisition, frais exclus.

A la clôture de l'exercice, ils sont individuellement évalués au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée notamment au regard de critères tels que le caractère stratégique, la volonté de soutien ou de conservation, le cours de bourse, l'actif net comptable, l'actif net réévalué, des éléments prévisionnels. Les moins values latentes, calculées par lignes de titres, font l'objet d'une dépréciation sans compensation avec les plus values latentes constatées. Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les titres enregistrés parmi les titres de participation et parts dans les entreprises liées ne peuvent être transférés vers une autre catégorie comptable.

**c) Créances sur les établissements de crédit**

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances détenues au titre d'opérations bancaires sur des établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles comprennent les valeurs reçues en pension et les créances se rapportant à des pensions livrées sur titres. Elles sont ventilées entre créances à vue et créances à terme.

Les créances sur les établissements de crédit sont inscrites au bilan à leur valeur nominale, augmentée des intérêts courus non échus et nette des dépréciations constituées sur risque de crédit.

**d) Les opérations de crédit bail mobilier**

Les loyers sont facturés d'avance et les produits perçus d'avance sont comptabilisés au prorata des jours restant à courir dans les comptes de régularisation.

Certains loyers sont facturés à terme échu et les produits à recevoir correspondants sont comptabilisés au prorata dans les comptes de régularisation.

Les soldes impayés ayant une antériorité supérieure à 3 mois sont reclassés systématiquement en créances douteuses et provisionnés intégralement en tenant compte des garanties.

Les créances contentieuses sont constatées au bilan par l'intermédiaire d'un virement contentieux correspondant à l'indemnité de résiliation, et provisionnées intégralement.

**e) Immobilisations en Location**

Conformément au règlement ANC N° 2014-03 relatif à la comptabilisation, amortissement, évaluation et dépréciation des actifs ; les immobilisations en location sont à l'actif du bilan pour leur valeur nette. L'amortissement économique varie selon le type de matériel : il peut être linéaire ou dégressif. Les durées d'amortissement retenues sont conformes aux normes de la profession du bailleur.

Néanmoins, les biens d'occasion font l'objet d'un amortissement fiscal linéaire sur 3 ans pour tenir compte de la vétusté de ces biens.

**f) Crédits à la clientèle**

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, nette des provisions constituées.

Les créances douteuses sont déterminées selon les directives de la Commission bancaire.

En particulier, sont reclassés systématiquement en créances douteuses au plus tard à l'issue d'un délai de trois mois, les crédits présentant des retards de règlement. Les créances dont le recouvrement est incertain font l'objet de provisions pour dépréciation, appréciées dossier par dossier ou par méthode statistique lorsque celle-ci est plus appropriée.

Les intérêts sur créances douteuses sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire et intégralement provisionnés.

Au sein des encours douteux, les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et un passage en perte à terme est envisagé. Les créances déchues de leur terme et les créances qui sont douteuses depuis plus d'un an sont qualifiées de créances compromises à moins que le caractère contraire ne soit démontré.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations correspondantes font l'objet d'une reprise.

Les créances douteuses sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour le montant correspondant aux échéances contractuelles, et lorsque la contrepartie ne présente plus de risque de défaillance.

**g) Charges constatées d'avance**

Ce sont des charges enregistrées en comptabilité au cours de l'exercice qui correspondent à des achats de biens ou services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

**h) Indemnités de départ en retraite**

Le stock de provision pour départ en retraite est de 390K€ au 31/12/2021 dont 380K€ constatés en bilan et 10K€ qui correspondent au relevé SuissLife.

La dotation PIDR comptabilisée sur la période de 84K€.

**i) FRBG**

Les Fonds pour Risques Bancaires Généraux, constitués dans le cadre de la garantie collective du Groupe des Caisses d'Epargne, sont réalisés par la société mère.

**j) Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont établies conformément au règlement ANC N°2014-03 relatif aux passifs. Les provisions sont calculées selon la meilleure estimation du risque concerné à la date de l'arrêté des comptes.

Elles concernent essentiellement :

Typologie	Valeurs en K€	
	31/12/2020	31/12/2021
Litiges sur opérations de financement	265	0
Risque de VR	1 298	2 964
Risque DIETRICH	0	666
Indemnités départ à la retraite	296	380
Perte sur encours "Crédit"	34	7
Risque EPDL/PELRAS	0	83
Litiges RH	317	51
Sectorielle	1 023	1 476
Colocataires	143	138
DY	536	806
IFRS 9 (S2)	1 191	1 279
<b>Total</b>	<b>5 103</b>	<b>7 850</b>

### k) Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont présentées selon leur durée initiale (à vue ou à terme). Les intérêts courus sont enregistrés en dettes rattachées.

### l) Jetons de présence

Les administrateurs sont rémunérés pour leur fonction par des jetons de présence à hauteur de :

- 12 000€ brut au titre de l'exercice 2020, versés en 2021
- 12 000€ brut au titre de l'exercice 2021.

### m) Produits constatés d'avance

Les produits constatés correspondent à des opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles la société n'a pas encore réalisé les prestations correspondantes.

A la clôture, ils représentent essentiellement des loyers sur opérations de crédit-bail perçus d'avance.

### n) Charges d'exploitation

Les achats sont constatés sur la base des livraisons ou la réalisation des prestations de services. A la clôture, la comptabilisation de différents types d'opérations dans des comptes de régularisation actif et passif permet d'assurer le respect du principe de séparation des exercices.

### o) Commissions versées et reçues

Suite au règlement n°2009-03 du 3 décembre 2009 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours applicable au 1er janvier 2010, la société procède à l'étalement des commissions reçues et versées sur la durée de vie du contrat.

### p) Honoraires Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes s'élève, hors débours, à 70K€ HT.

Montants exprimés en K€, hors taxes récupérables et hors débours	2020			2021		
	Honoraires versés			Honoraires versés		
	E&Y	KPMG	Autre	E&Y	KPMG	Autre
<b>Audit</b>						
Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés	35	35	0	35	35	0
Autres diligences et prestations directement liés à la mission du CAC	0	0	0	0	0	0
- Juridique, fiscal, social						
- Autres	0	0	0	0	18	0
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>53</b>	<b>0</b>

## NOTE 2 – CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Néant.

## NOTE 3 – EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

**CAPITOLE FINANCE-TOFINSO**  
Société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance  
au capital de 32 293 310 euros  
Siège social : 2839 la Lauragaise  
31682 LABEGE  
R.C.S : Toulouse 433 952 918

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE  
GENERALE MIXTE DU 29 AVRIL 2022**

Messieurs,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale mixte des actionnaires, convoquée le 29 avril 2022 ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

L'examen de ces documents a fait l'objet de demandes de renseignements qui nous ont été fournis.

Les comptes et les informations qui vous sont présentés, et pour lesquels nous avons obtenu toutes les précisions désirées, représentent à notre avis la situation réelle de la société.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion établi par le Directoire, que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Votre commissaire aux comptes vous présente par ailleurs, ses rapports sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L 225-86 et suivants du Code de commerce pour lesquels une résolution spéciale vous est proposée.

Nous estimons donc que l'Assemblée générale Mixte convoquée pour le 29 avril 2022 peut approuver les comptes qui lui sont soumis et voter les résolutions qui lui sont présentées qui n'appellent aucune observation de notre part.

Le Conseil de Surveillance relève que l'exercice a été très fortement marqué par :

- Un environnement perturbé (dérèglement climatique, poursuite de la pandémie, ralentissement de la mondialisation, ...)
- Une économie sous pression (transport mondial perturbé, pénurie de composants électroniques et de matières premières, augmentation du prix des énergies, monter en puissance des politiques RSE et mutation écologique de l'économie, mise en sommeil d'activité comme la restauration, le transport de passagers, ...)

[...] Capitle Finance - Tofinso a :

- Poursuivi et a actualisé son provisionnement sectorielle (aéronautique/armement, automobile, services, tourisme/hôtellerie/restauration et transport). Provision totale de 1,5M€ (+0,5M€ vs N-1).
- Fait le choix de comptabiliser un complément de provision sur le risque de VR LizAuto notamment au regard des mutations énergétiques (thermique vs électrique), fiscales et réglementaires ou encore autres incertitudes [197M€ de VR provisionnées à un taux de 1,5% soit une provision totale de 2,9M€ et un complément 2021 de 1,7M€].

Les autres faits caractéristiques de l'exercice ont été les suivants :

- Augmentation de capital sur CF de 9 226 660€ (déc. 2021).
- Selon la réglementation, le taux d'impôts pour les calculs d'impôts différés actifs et passifs utilisés pour la liasse de consolidation IFRS de CF a été de 25,83%.
- De nombreux chantiers réglementaires / Conformité ont été conduits (NDOD, Refonte des politiques de risque AUTO et MER, Actualisation des schémas délégués LizMer, SURFI - > RUBA, Nouvelles cotations BDF, ...).

Le Conseil de Surveillance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'L' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

**CAPITOLE FINANCE - TOFINSO**  
S.A. au capital de 32 293 310 Euros  
Siège social : 2839 la Lauragaise,  
31670 LABEGE  
433.952.918 RCS TOULOUSE

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

**DU 29 AVRIL 2022**

**EXTRAIT**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf avril, à huit heures, dans les locaux de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées,

Les actionnaires de la société CAPITOLE FINANCE, société anonyme au capital de 32 293 310 euros, divisé en 922 666 actions de 35 euros chacune, entièrement libérées, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte sur convocation du Président du Directoire, Alexandre DOULIERY.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christophe LE PAPE.

François RIEU est désigné en qualité de scrutateur.

Sara VERDIÉ est désignée comme secrétaire.

Les représentants du Comité Social et Économique ont été régulièrement convoqués mais n'assistent pas à la réunion.

Le président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 922 664 actions sur les 922 666 actions composant le capital et ayant droit de vote ; qu'en conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

... / ...

⇒ **DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance, du rapport sur le Gouvernement d'entreprise et des rapports des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 lesquels font apparaître une perte de à -5 661 251€.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

## **TROISIÈME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -5 661 251€ en totalité au Report à nouveau.

L'Assemblée Générale Ordinaire reconnaît en outre, qu'au titre des trois derniers exercices il n'a pas été distribué de dividendes.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

... / ...

## **CINQUIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

... / ...

**Pour copie certifiée conforme,  
Fait à Toulouse, le**

**Alexandre DOULIERY**

DocuSigned by:  
 Alexandre Douliery

198747955B0D4F5...  
**Président du Directoire**

**Capitole Finance – Tofinso S.A.**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**KPMG Audit FS I**

Tour Eqho  
2, avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris-La Défense cedex  
S.A. au capital de € 5 497 100  
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**ERNST & YOUNG Audit**

Le Compans - Immeuble B  
1, place Alfonse Jourdain  
BP 98536  
31685 Toulouse cedex 6  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## Capitole Finance - Tofinso S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Capitole Finance – Tofinso S.A.,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Capitole Finance – Tofinso S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ■ Risque de valorisation des immobilisations sur les opérations de crédit-bail mobilier, locations avec option d'achat et locations financières

Risque identifié	Notre réponse
<p>Votre société est exposée aux risques attachés à la valeur résiduelle des immobilisations qu'elle porte dans le cadre de ses activités de crédit-bail, de locations avec option d'achat et de locations financières.</p> <p>En effet, les encours de votre société relatifs à ces activités représentent un poids significatif de son bilan, et des pertes de valeur des actifs loués pourraient avoir un impact important sur sa situation financière en cas de défaillance des locataires et de revente des biens.</p> <p>La couverture comptable des risques attachés à la valeur résiduelle des immobilisations (louées et non louées) et au recouvrement des loyers impayés est matérialisée, d'une part, par des provisions de passif et, d'autre part, par des dépréciations individuelles des biens et des encours impayés afférents à des clients douteux et contentieux.</p> <p>Les actifs liés aux activités de crédit-bail mobilier, de locations avec option d'achat et de locations financières représentent une valeur nette de M€ 948 au 31 décembre 2021. Les dépréciations individuelles attachées à la valeur des biens et aux loyers impayés douteux et contentieux sont de M€ 15,8, et les provisions de passif de M€ 6,8. Pour plus de détails sur les principes comptables, se référer à la note 1 et 2 de l'annexe et la note 1 j) des informations sur les règles et méthodes comptables.</p>	<p>Dans le cadre de nos procédures d'audit, nous avons examiné le dispositif de contrôle et testé la conception et l'efficacité des contrôles clés relatifs au recensement des expositions et au suivi des risques attachés aux encours que votre société porte dans le cadre de ses activités de crédit-bail, de location avec option d'achat et de location financière.</p> <p>Concernant les dépréciations individuelles sur encours douteux et contentieux, nos travaux ont consisté en la réalisation de tests de contrôle du dispositif d'identification et de suivi des contreparties, du processus de revue et du dispositif de valorisation des garanties. Par ailleurs, sur la base d'un échantillon de dossiers, nous avons réalisé des analyses contradictoires des provisions en appréciant le caractère raisonnable de la valorisation des immobilisations liées aux activités susnommées.</p> <p>Concernant les dossiers sains, nous avons examiné que les risques attachés à la valeur résiduelle étaient identifiés par typologie de marché (LIZAUTO, LIZMER, LIZEQUIP). Nous avons ainsi examiné que votre société avait mis en place des outils de suivi permettant l'analyse et l'évaluation de ces valeurs résiduelles.</p> <p>Enfin, nous avons observé les données et les tendances historiques (sur la base des exercices précédents), afin d'appréhender la maîtrise des risques attachés à la valeur résiduelle des immobilisations rattachées aux activités de crédit-bail mobilier, de location avec option d'achat et de location financière de votre société.</p>

Nous avons considéré les risques de valorisation attachés aux encours liés à l'activité de crédit-bail, de location avec option d'achat et de locations financières comme un point clé de l'audit en raison de leur poids très significatif dans le bilan, puisqu'ils en représentent 94 %, et de l'importance du jugement dans le processus d'estimation des valeurs résiduelles.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

### ■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

## Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

### ■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Capitole Finance – Tofinso S.A. par vos statuts du 18 décembre 2000 pour le cabinet KPMG AUDIT FS I et par votre assemblée générale du 15 avril 2016 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet KPMG AUDIT FS I était dans la vingt-deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la sixième année.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

### ■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### ■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense et Toulouse, le 8 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit FS I

ERNST & YOUNG Audit

Pierre Subreville

Frank Astoux

CAPITOLE FINANCE - TOFINSO

2839 La Lauragaise 31670 LABEGE  
N° Siren : N° 433 952 918

COMPTES ARRETES AU 31/12/2021

<b>BILAN PUBLIABLE NON CONSOLIDE</b>
--------------------------------------

CAPITOLE FINANCE - TOFINSO – 2839 avenue la Lauragaise – 31670 LABEGE  
 N° Siren : N° 433 952 918

ACTIF	Notes	31/12/2021 euros	31/12/2020 euros
Caisse, Banques Centrales, CCP		0	0
Effets publics et valeurs assimilées			
Créances sur les Etablissements de Crédit	5 & 7	271 025	258 746
- A vue		271 025	258 746
- A terme			
Créances sur la clientèle	1 et 4	116 840	265 236
- Autres concours à la clientèle		116 840	265 236
Obligations et autres titres a revenus fixes		0	0
Actions et Autres titres à revenus variables	6	0	0
Participations et autres titres détenus à LT	6	0	0
Parts dans les entreprises liées	6	8 078 159	8 078 159
Crédit Bail et Location avec option d'achat	2	733 503 607	728 542 903
Location Simple	2	214 885 808	220 750 581
Immobilisations incorporelles	3	3 401 517	3 566 474
Immobilisations corporelles	3	6 102 190	6 822 728
Capital souscrit non versé		0	0
Autres actifs	9	11 845 308	14 878 043
Comptes de régularisation	8	30 518 678	30 789 667
<b>Total Actif</b>		<b>1 008 723 132</b>	<b>1 013 952 539</b>

HORS BILAN	Notes	31/12/2021 euros	31/12/2020 euros
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
<u>Engagements de financement</u>			
Engagements en faveur de la clientèle	11	43 079 530	23 418 141
<u>Engagements de garantie</u>			
Engagements d'ordre d'Etablissements de crédit	11	0	0

<b>BILAN PUBLIABLE NON CONSOLIDE</b>
--------------------------------------

PASSIF	Notes	31/12/2021 euros	31/12/2020 euros
<b>Banques Centrales , CCP</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes envers les Etablissements de crédit</b>	5, 7 & 8	<b>845 685 905</b>	<b>867 501 216</b>
- A vue		28 638 240	34 800 789
- A terme		817 047 665	832 700 427
<b>Opérations avec la clientèle</b>	1	<b>461 246</b>	<b>672 383</b>
<b>Dettes représentées par un titre</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres Passifs</b>	9	<b>9 866 804</b>	<b>9 750 379</b>
<b>Comptes de Régularisations</b>	8	<b>116 481 386</b>	<b>106 166 485</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>7 849 727</b>	<b>5 102 607</b>
<b>Dettes subordonnées</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>FRBG</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Capitaux propres hors FRBG</b>		<b>28 378 064</b>	<b>24 759 468</b>
- Capital souscrit	10	32 293 310	32 293 310
- Prime Fusion	10	352 083	352 083
- Réserves	10	66 511	66 511
- Ecart de réévaluation			
- Subventions investissement		688 797	635 610
- Report à nouveau	10	638 615	10 435 415
- Résultat exercice		-5 661 251	-19 023 460
<b>Total Passif</b>		<b>1 008 723 132</b>	<b>1 013 952 539</b>

HORS BILAN	Notes	31/12/2021 euros	31/12/2020 euros
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
<b><u>Engagements de financement</u></b>			
<b>Engagements reçus Etablissements de crédit</b>	11	<b>21 409 837</b>	<b>15 354 831</b>
<b><u>Engagements de garantie</u></b>			
<b>Engagements reçus Etablissements de crédit</b>	11	<b>1 316 643</b>	<b>1 947 648</b>
<b>Autres engagements reçus</b>	11	<b>17 062 049</b>	<b>17 913 538</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT PUBLIABLE</b>
-------------------------------------

	Notes	31/12/2021 euros	31/12/2020 euros
( + ) Intérêts et produits assimilés	14	6 463	17 548
( - ) Intérêts et charges assimilées	14	-1 549 515	-1 901 345
( + ) Produits sur opérations de crédit bail et assimilées	14	331 222 095	297 273 459
( - ) Charges sur opérations de crédit bail et assimilées	14	-313 481 626	-298 270 238
( + ) Produits sur opérations de location simple	14	108 262 589	106 724 411
( - ) Charges sur opérations de location simple	14	-102 697 605	-97 626 264
( + ) Revenus des titres à revenu variable		0	0
( + ) Commissions	15	0	0
( - ) Commissions	15	-6 960 552	-5 022 355
( +/- ) Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		0	0
( +/- ) Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement		0	0
( + ) Autres produits exploitation bancaire	16	4 265 559	3 682 017
( - ) Autres charges d'exploitation bancaire	16	-2 778 122	-2 748 460
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>16 289 287</b>	<b>2 128 773</b>
( - ) Charges générales d'exploitation	17	-18 764 053	-17 103 028
( - ) Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles		-2 671 912	-2 717 355
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>-5 146 678</b>	<b>-17 691 610</b>
(+/- ) Coût du risque	18	-514 573	-1 331 850
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-5 661 251</b>	<b>-19 023 460</b>
( +/- ) Gains ou pertes sur actifs immobilisés	19	0	0
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>-5 661 251</b>	<b>-19 023 460</b>
( +/- ) Résultat exceptionnel		0	0
( - ) Impôt sur les bénéfices		0	0
( +/- ) Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées		0	0
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-5 661 251</b>	<b>-19 023 460</b>

**III - INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN, HORS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT****BILAN****NOTE 1****Opérations avec la clientèle**

(en euros)

ACTIF	N	N-1	PASSIF	N	N-1
Clients débiteurs	0	0	Autres sommes dues	461 246	672 383
Créances sur la clientèle	116 840	265 236			
<b>TOTAL</b>	<b>116 840</b>	<b>265 236</b>	<b>TOTAL</b>	<b>461 246</b>	<b>672 383</b>

## REPARTITION DES ENCOURS DE CREDIT

Créances saines et créances douteuses au 31/12/2021

(en euros)

Créances sur la clientèle	total créances	Créances saines	Créances douteuses		Dont créances contentieuses	
			Brut	Provision	Brut	Provision
Crédits de trésorerie	68 907	55 808				
Crédits affectés	47 934	47 934	110 189	97 091	76 275	76 275
	<b>116 840</b>					

Provisions pour dépréciation Actif

(en euros)

Postes d'actif concernés	charges	produits	N - 1	Dotations	Reprises	N
Provision pour dépréciation créances douteuses et contentieuses			336 291	5 848	245 049	97 091
	67120100	77120100		5 848	-54 139	
	67120110	77120110		0	-1 989	
	67120200	77120200		0	-188 921	
	67120210	77120210		0	0	
<b>TOTAL</b>			<b>336 291</b>	<b>5 848</b>	<b>245 049</b>	<b>97 091</b>

**NOTE 2****Opérations liées à l'activité de crédit-bail et location simple**

(en euros)

	N	N-1
<b>CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES</b>		
Clients douteux nets	2 459 888	3 279 309
Créances rattachées sur opérations de crédit bail et assimilées	1 963 578	2 813 471
Immobilisations en cours	177 766	93 702
Immobilisations en location nettes	728 201 284	721 829 012
	<b>732 802 515</b>	<b>728 015 493</b>
<b>OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE</b>		
Clients douteux nets	964 427	1 067 346
Créances rattachées sur opérations de location simple	189 019	315 843
Immobilisations en cours		
Immobilisations en location nettes	213 473 734	219 063 950
	<b>214 627 179</b>	<b>220 447 139</b>

Provisions pour dépréciation Actif

(en euros)

Postes d'actif concernés	charges	produits	N-1	Dotations	Reprises	N
Provision pour dépréciation des immob louées à des clients douteux			275 153	176 483	272 602	179 034
	60413000	70413000		154 192	-152 553	
	60423000	70423000		22 291	-120 049	
Prov. pour dépréciation des immob TNL			545 953	141 764	446 773	240 943
	60413010	70413010		106 498	-302 333	
	60423010	70423010		35 266	-144 441	
Provision pour dépréciation créances douteuses et contentieuses			17 458 020	3 654 341	5 698 034	15 414 327
	67149010	77149010		394 763	-512 866	
	67149011	77149011		49 164	-104 590	
	67149020	77149020		130 644	-236 972	
	67149021	77149021		6 335	-38 164	
	67149100	77149100		1 972 337	-3 384 484	
	67149110	77149110		234 065	-708 435	
	67149200	77149200		666 378	-660 168	
	67149210	77149210		200 654	-52 353	
<b>TOTAL</b>			<b>18 279 126</b>	<b>3 972 588</b>	<b>6 417 410</b>	<b>15 834 305</b>

Immobilisations en location

(en euros)

	Montant brut début ex.	Acquisitions	Cessions	Transfert	Montant brut de fin ex.
<b>Crédit bail et LOA</b>	<b>1 411 057 809</b>	<b>358 984 958</b>	<b>312 789 027</b>	<b>1 245 954</b>	<b>1 458 499 694</b>
Eléments corporels	1 410 964 107	358 807 192	312 695 325	1 245 954	1 458 321 928
Immobilisations en cours	93 702	177 766	93 702	0	177 766
<b>Locations simples</b>	<b>476 351 916</b>	<b>126 672 542</b>	<b>127 692 508</b>	<b>0</b>	<b>475 331 950</b>
Eléments corporels	476 351 916	126 672 542	127 692 508		475 331 950
Immobilisations en cours	0			0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 887 409 725</b>	<b>485 657 499</b>	<b>440 481 535</b>	<b>1 245 954</b>	<b>1 933 831 643</b>

(en euros)

	Montant brut début ex.	Dotations	Reprises sur cession	Transfert	Montant brut de fin ex.
Amort. immob. en CB / LOA	688 673 622	283 149 594	241 939 200	-30 650	729 853 366
Amort. immob. Locations simples	256 928 332	97 609 714	92 832 531		261 705 515
<b>TOTAL</b>	<b>945 601 954</b>	<b>380 759 308</b>	<b>334 771 730</b>	<b>-30 650</b>	<b>991 558 881</b>

**NOTE 3** Immobilisations incorporelles et corporelles

Variations ayant affecté les valeurs brutes

(en euros)

Immobilisations	Montant brut début EX	Acquisitions	Cessions	Montant brut de fin EX
Incorporelles	12 947 972	1 777 092	140 630	14 584 434
Corporelles	11 339 421	149 955		11 489 376
<b>TOTAL</b>	<b>24 287 393</b>	<b>1 927 047</b>	<b>140 630</b>	<b>26 073 810</b>

Variations ayant affecté les postes d'amortissements et de provisions

(en euros)

Amortissements Immobilisations	Montant brut début EX	Dotations	Reprises	Montant brut de fin EX
Incorporelles	9 381 498	1 801 418	0	11 182 917
Corporelles	4 516 693	870 494	0	5 387 187
<b>TOTAL</b>	<b>13 898 191</b>	<b>2 671 912</b>	<b>0</b>	<b>16 570 103</b>

**NOTE 4** Durée résiduelle des emplois et des ressources

(en euros)

	d < 1 an	1an<d<5ans	d > 5 ans	Total
Créances s/ établissements de crédit	271 025	0	0	271 025
Créances s/ clientèle	60 777	56 063	0	116 840
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>331 802</b>	<b>56 063</b>	<b>0</b>	<b>387 865</b>
Dettes s/ établissements de crédit	362 246 346	471 072 733	12 366 826	845 685 905
Dettes subordonnées	0	0	0	0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>362 246 346</b>	<b>471 072 733</b>	<b>12 366 826</b>	<b>845 685 905</b>

**NOTE 5 Opérations avec les entreprises liées**

(en euros)

			N	N-1
			Réseau	Réseau
Bilan	Actif	Comptes ordinaires réseau	21 790	25 653
		Créances Sociétés Groupe - Cptes courants	2 500 200	2 500 200
		Titres de participation	7 285 100	7 285 100
		Charges constatées d'avance	0	791
		Produits à recevoir		
	Passif	Autres comptes d'actif		
		Comptes ordinaires	28 590 163	34 645 169
		Comptes & emprunts à terme	817 047 665	832 700 427
		Dettes rattachées à terme	48 076	65 498
		Comptes de régularisations		
Hors bilan		Autres comptes de passif	363 027	643 614
		Produits constatés d'avance		
Résultat	Produits	Engagements reçus	16 980 405	16 139 431
		Intérêts s/ comptes ordinaires débiteurs		
		Autres produits prestations services financiers		
		Charges refacturées autres services ext.	-488 742	479 667
		Reprise dépréciations c/c filiales		0
	Charges	Produits s/engagements donnés		0
		Provisions risques/charges filiales		0
		Intérêts s/ emprunts	1 549 515	1 901 345
		Commissions d'apport	158 317	244 321
		Services extérieurs fournis par groupe		
	Honoraires, sous-traitance & prestations	475 218	530 539	
	Provisions dépréciations c/c filiales			
	Provisions risques/charges filiales			

**NOTE 6 Portefeuille titres**

(en euros)

VENTILATION PORTEFEUILLE	AVANCE EN COMPTE COURANT		PARTICIPATION	
	N	N-1	N	N-1
	Ecureuil Service			6 545 300
ALT	2 500 200	2 500 200	739 800	739 800
<b>TOTAL</b>	<b>2 500 200</b>	<b>2 500 200</b>	<b>7 285 100</b>	<b>7 285 100</b>

Provision pour dépréciation des titres

Dénomination	Exercice N-1	Dotation	Reprise	Exercice N
Ecureuil Service	1 707 141			1 707 141
ALT	0			0
<b>TOTAL</b>	<b>1 707 141</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 707 141</b>



**NOTE 7 Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan**

(en euros)

	ACTIF N	ACTIF N-1	PASSIF N	PASSIF N-1
Dettes envers établissements de crédit	0	0	48 076	65 498
Créances s/ établissements de crédit	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>48 076</b>	<b>65 498</b>

**NOTE 8 Comptes de régularisation**

(en euros)

	ACTIF N	ACTIF N-1	PASSIF N	PASSIF N-1
Produits à recevoir	13 831 718	18 791 815		
Charges constatées d'avance	16 686 960	11 997 853		
Comptes de régularisation divers	0	0	0	0
Charges à payer			3 228 310	2 275 640
Produits constatés d'avance			113 253 076	103 890 844
<b>TOTAL</b>	<b>30 518 678</b>	<b>30 789 668</b>	<b>116 481 386</b>	<b>106 166 484</b>

Produits à recevoir : ils sont composés essentiellement de produits à recevoir sur loyers pour 10 000 ke, montant en diminution car nos anciens dossiers COVID significatives sont renegociés avec le client

Produits constatés d'avance: l'accroissement de ce compte s'explique par l'accroissement de notre production

Charges à payer : elles se détaillent à hauteur de 3 228 ke, comme suit :

- primes à verser aux salariés: 1 718K€
- provision pour congés payés et RTT: 888K€
- provision pour intéressement: 578K€
- charges à payer s/honoraires: 12K€
- charges à payer s/impôts: 32K€

**NOTE 9 Autres actifs et passifs**

(en euros)

	ACTIF N	ACTIF N-1	PASSIF N	PASSIF N-1
Créances douteuses s/ titres				
Impôts et taxes	510 370	2 430 476	3 991 778	4 409 585
Débiteurs divers	11 334 938	12 447 567		
Clients Dépôts de Garantie			1 064 510	351 034
Créditeurs divers			4 810 516	4 989 760
Dettes rattachées créd. divers				
<b>TOTAL</b>	<b>11 845 308</b>	<b>14 878 043</b>	<b>9 866 804</b>	<b>9 750 379</b>

Dans le poste débiteurs divers, les acomptes fournisseurs représentent 9 112K€

Au 31/12/21 la TVA est due pour un montant de 465k€

Présence d'un dossier bateau à 468k€ dans le poste concerné

**NOTE 10**      **Situation Nette**

La situation nette a évolué comme suit pendant l'exercice :

(en euros)

	Début EX	Affectation Résultat N-1	Augmentation	Diminution	Fin EX.
Capital appelé	32 293 310		9 226 660	9 226 660	32 293 310
Prime fusion	352 083				352 083
Réserve légale	66 511				66 511
Réserves statutaires	0				0
Report à nouveau	10 435 415	-19 023 460	9 226 660		638 615
Subvention Investissement Brute	1 361 839		396 951	230 593	1 528 197
Subvention rapportée au résultat	-726 229		-343 764	-230 593	-839 400
RESULTAT N-1	-19 023 460	19 023 460			0
Distribution de dividendes	0				0
RESULTAT N			-5 661 251		-5 661 251
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>24 759 468</b>	<b>0</b>	<b>12 845 256</b>	<b>9 226 660</b>	<b>28 378 064</b>

Le capital se compose de 922 666 titres de 35 € de nominal.

Aucun dividende n'a été versé aux actionnaires.

**VARIATION DE LA RESERVE LATENTE**

La réserve latente est déterminée par la différence entre la valeur nette financière et la valeur nette comptable des immobilisations louées.

	Montants €
* Encours financier a la fin de l'ex N	1 138 145 132
* Valeur nette comptable a la fin de l'ex N	-940 324 908
* Variation provisions exceptionnelles s/ douteux	-207 219
<b>MONTANT AVANT IS</b>	<b>197 613 005</b>
RESERVE LATENTE AVANT IS A LA FIN DE L'EX N-1	183 362 180
RESERVE LATENTE AVANT IS A LA FIN DE L'EX N	197 613 005
<b>DOTATION DE L 'EXERCICE</b>	<b>14 250 825</b>

<b>HORS BILAN ET OPERATIONS ASSIMILEES</b>
--

**NOTE 11**     **Engagements financiers et sûretés réelles données**

## ENGAGEMENTS DONNES PAR L'ENTREPRISE

(en euros)

	N	N-1
Ouvertures de crédit confirmées	43 079 530	23 418 141
Garanties	0	0

Ces ouvertures représentent uniquement des contrats signés non débloqués à la fin de de l'exercice N.  
Les engagements de garanties donnés sont des créances mobilisées auprès de la Banque de France

## ENGAGEMENTS RECUS PAR L'ENTREPRISE

(en euros)

(en euros)

	N	N-1
<b>Avals, cautions et garanties reçus d'établissements financiers:</b>		
Contre-garanties	1 316 643	1 947 648
<b>Autres garanties reçues:</b>		
Gages et Hypothèques	17 062 049	17 913 538
<b>Engagements reçus pour utilisation:</b>		
Engagement reçu de trésorerie	21 409 837	15 354 831

**NOTE 12**     **Effectif moyen employé pendant l'exercice**

	N	N-1
Cadres	73	63
Employés et agents de maîtrise	87	102
<b>TOTAL</b>	<b>161</b>	<b>165</b>

**NOTE 13**     **Situation fiscale latente**

(en euros)

(en euros)

	N	N-1
Sur réserve latente	51 043 439	48 113 783
Sur amortissements dérogatoires	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>51 043 439</b>	<b>48 113 783</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>
---------------------------

**NOTE 14**      **Produits et charges sur opérations de crédit-bail et assimilées,  
sur opérations de location simple et de crédits à la consommation**

(en euros)

	Charges N	Charges N-1	Produits N	Produits N-1
<b>OPERATIONS CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES</b>				
<b><u>Produits</u></b>				
Loyers			281 079 585	263 065 694
Indem. de résiliation et produits douteux			7 788 663	6 026 157
Reprise de prov. sur immobilisations			454 886	329 618
Plus-values de cessions			41 299 338	27 594 479
Autres produits			599 623	257 512
<b><u>Charges</u></b>				
Dotations aux amortissements	283 149 594	270 035 836		
Dotations prov. sur immobilisations	260 690	419 173		
Charges sur douteux	6 148 599	7 165 588		
Moins-values de cessions	21 504 912	20 587 256		
Autres charges	2 417 831	62 385		
	<b>313 481 626</b>	<b>298 270 238</b>	<b>331 222 095</b>	<b>297 273 459</b>
<b>OPERATIONS LOCATION SIMPLE</b>				
<b><u>Produits</u></b>				
Loyers			93 135 216	91 483 129
Indem. de résiliation, produits douteux			1 648 167	1 646 939
Plus-values de cession			13 214 717	13 316 966
Reprise de prov. sur immobilisations			264 490	277 376
<b><u>Charges</u></b>				
Dotations aux amortissements	97 609 714	93 344 038		
Dotations prov. sur immobilisations	57 557	128 902		
Charges sur douteux	1 004 011	1 309 451		
Moins-values de cessions	4 026 309	2 843 856		
Autres charges	14	16		
	<b>102 697 605</b>	<b>97 626 264</b>	<b>108 262 589</b>	<b>106 724 411</b>
<b>OPERATIONS DE CREDIT A LA CONSO.</b>				
Intérêts s/ prêts à la consommation			6 463	17 548
Autres			0	0
			<b>6 463</b>	<b>17 548</b>
<b>INTERÊTS ET CHARGES ASSIMILEES</b>				
Intérêts s/ prêts et emprunts	1 504 147	1 866 716		
Autres	45 368	34 628		
	<b>1 549 515</b>	<b>1 901 345</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

L'accroissement de la production persiste en 2020 sur les activités CBM et LS.

La production de crédit à la consommation est stoppée.

**NOTE 15**      **Commissions et charges assimilées s/ opérations avec établissements de crédit**

(en euros)

	Charges N	Charges N-1	Produits N	Produits N-1
<b><u>Produits</u></b>				
Prestations de gestion			0	0
<b><u>Charges</u></b>				
Commissions	6 848 881	4 921 644		
Autres	111 671	100 711		
<b>TOTAL</b>	<b>6 960 552</b>	<b>5 022 355</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les charges de commissions représentent des commissions d'apport.

**NOTE 16** Autres produits et charges d'exploitation bancaire

en euros	Charges N	Charges N-1	Produits N	Produits N-1
<b>Produits</b>				
Produits rétrocedées			2 729 440	2 656 009
Intérêts sur fonds de garantie des dépôts				
Produits divers			1 536 119	1 026 007
<b>Charges</b>				
Charges rétrocedées	2 727 730	2 705 616		
Charges diverses d'exploitation bancaire	50 392	42 844		
<b>TOTAL</b>	<b>2 778 122</b>	<b>2 748 460</b>	<b>4 265 559</b>	<b>3 682 017</b>

Produits divers : ils sont essentiellement liés aux commissions perçues par CF au titre de la commercialisation de contrats d'assurances et à la participation bénéficiaire perçues des compagnies au titre de la faible sinistralité des contrats.

Se trouvent aussi dans ce poste, les indemnités judiciaires.

Produits et charges rétrocedées: ils sont principalement constitués des refacturations liées aux droits de navigation, aux cartes grises et aux frais d'entretien et de maintenance.

**NOTE 17** Charges générales d'exploitationFrais de personnel

en euros	N	N-1
Salaires et traitements	8 384 467	7 159 825
Charges de retraite	14 277	13 603
Autres charges sociales	4 731 543	4 157 527
Impôts et taxes sur rémunérations	388 572	12 841
Dotations provision pour risques et charges	84 259	331 014
Reprise provision pour risques et charges	-266 558	
<b>TOTAL</b>	<b>13 336 561</b>	<b>11 674 810</b>

Le poste "Reprise provision pour risque et charges" est dû au versement de l'indemnité de rupture d'un membre du Directoire provisionné en N-1

Autres frais administratifs

en euros	N	N-1
Fournitures de bureau	97 708	115 374
Loyers et charges locatives	265 489	275 852
Impôts et taxes	189 736	324 973
Jetons de présence	12 000	12 000
Transports et déplacements	320 480	265 978
Documentation	22 060	20 742
Dons et cotisations	47 840	26 490
Honoraires et frais d'actes	593 236	551 265
Maintenance informatique et entretien	752 015	228 305
Personnel intérimaire	0	47 901
Communication et publications	670 815	664 193
Missions réception	147 005	162 517
Frais divers	2 309 110	2 732 629
<b>TOTAL</b>	<b>5 427 492</b>	<b>5 428 219</b>

Il n'y a pas eu d'intérimaire sur la période 2021.

Le poste Maintenance informatique est en accroissement sur la période suite à de nouveaux projets (Portail Lizéquip, Portail Lizmer, Salesforce par exemple)

**NOTE 18**      **Coût du risque**

(en euros)

	N	N-1
Dotations aux provisions sur opérations clientèle	-5 848	-52 908
Pertes sur créances irrécouvrables	-211 362	-74 508
Reprises de provisions sur opérations clientèle	243 060	44 966
Dotations provision pour risques et charges	-1 318 516	-1 323 375
Reprise provision pour risques et charges	778 093	73 976
<b>TOTAL</b>	<b>-514 573</b>	<b>-1 331 850</b>

**NOTE 19**      **Gains ou pertes sur actifs immobilisés**

(en euros)

	N	N-1
sur immobilisations corporelles		
dépréciation des titres de participation		
dépréciation des comptes courants sur entreprises liées		
provision pour charges sur titres de participation		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2021

## **I - CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER / FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **a) Cadre Juridique**

La société Capitoles Finance-Tofinso, société anonyme à Directoire, filiale à 99.99% de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées, est un établissement de crédits spécialisés principalement dans le crédit-bail mobilier.

La société a été créée le 18/12/2000.

### **b) Relations financières avec les établissements du réseau**

Capitoles Finance est une filiale spécialisée d'un réseau financier dont l'organe central est BPCE.

Elle a été consolidée pour la première fois dans les comptes de la société mère, la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées, pour l'exercice 2000.

### **c) Impôt sur les bénéficiaires**

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice.

Les réseaux Caisses d'Épargne et Banques Populaires bénéficient depuis l'exercice 2010 des dispositions de l'article 91 de la loi de finance rectificative pour 2008, qui étend le mécanisme de l'intégration fiscale aux réseaux bancaires mutualistes.

L'établissement a signé avec sa mère intégrante une convention d'intégration fiscale qui lui assure de constater dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale mutualiste.

A ce titre, Capitoles Finance-Tofinso a fait bénéficier la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées d'un déficit fiscal reportable cumulé (avant impact du Rabot) au 31/12/2021 de 152 075K€.

### **d) Faits caractéristiques de l'exercice**

Depuis le début de la crise sanitaire de Covid-19 (mars 2020) et des différentes mesures décidées par le gouvernement, les équipes de Capitoles Finance, comme l'ensemble de la population, s'adaptent en permanence à l'évolution des différentes règles sanitaires, économiques, réglementaires et sociales afin d'assurer la consolidation de sa situation financière.

En raison de contraintes environnementales et sanitaires fortes, 2021 est notamment caractérisé par [...] :

- Un environnement perturbé (dérèglement climatique, poursuite de la pandémie, ralentissement de la mondialisation, ...) ;
- Une économie sous pression (transport mondial perturbé, pénurie de composants électroniques et de matières premières, augmentation du prix des énergies, monter en puissance des politiques RSE et mutation écologique de l'économie, mise en sommeil d'activité comme la restauration, le transport de passagers, ...) ;

[...] Capitole Finance a :

- Poursuivi et a actualisé son provisionnement sectoriel (aéronautique/armement, automobile, services, tourisme/hôtellerie/restauration et transport). Provision totale de 1,5M€ (+0,5M€ vs N-1).
- Fait le choix de comptabiliser un complément de provision sur le risque de VR LizAuto notamment au regard des mutations énergétiques (thermique vs électrique), fiscales et réglementaires ou encore autres incertitudes [197M€ de VR provisionnées à un taux de 1,5% soit une provision totale de 2,9M€ et un complément 2021 de 1,7M€].

Les autres faits caractéristiques de l'exercice ont été les suivants :

- Augmentation de capital sur CF de 9 226 660€ (déc. 2021).
- Selon la réglementation, le taux d'impôts pour les calculs d'impôts différés actifs et passifs utilisés pour la liasse de consolidation IFRS de CF a été de 25,83%.
- De nombreux chantiers réglementaires / Conformité ont été conduits (NDOD, Refonte des politiques de risque AUTO et MER, Actualisation des schémas délégataires LizMer, SURFI -> RUBA, Nouvelles cotations BDF,...).

## **II - INFORMATIONS SUR LES REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### NOTE 1 - METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION APPLIQUEES

Les comptes individuels annuels de Capitole Finance sont établis et présentés conformément aux règles définies par le BPCE dans le respect du règlement n° 91-01 du Comité de la réglementation bancaire et dans le respect du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des normes comptables (ANC).

#### **a) Immobilisations propres**

- o Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.
- o Les fonds de commerce sont dépréciés sur la base de leur valeur actuelle, c'est-à-dire de la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage. Le fonds de commerce de l'activité Crédit est déprécié à 100%.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire et dégressif en fonction des durées d'utilisation probables suivantes :

- Aménagement, Installations	7 à 15 ans
- Mobiliers et matériels spécialisés	5 à 10 ans
- Matériels informatiques	3 à 4 ans
- Logiciels	3 à 5 ans
- Véhicules Société	4 à 5 ans

**b) Titres de participation et parts dans les entreprises liées**

Relèvent de cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise car elle permet notamment d'exercer une influence notable sur les organes d'administration des sociétés émettrices ou d'en assurer le contrôle.

Les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont enregistrés à leur date d'acquisition et pour leur prix d'acquisition, frais exclus.

A la clôture de l'exercice, ils sont individuellement évalués au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée notamment au regard de critères tels que le caractère stratégique, la volonté de soutien ou de conservation, le cours de bourse, l'actif net comptable, l'actif net réévalué, des éléments prévisionnels. Les moins values latentes, calculées par lignes de titres, font l'objet d'une dépréciation sans compensation avec les plus values latentes constatées. Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les titres enregistrés parmi les titres de participation et parts dans les entreprises liées ne peuvent être transférés vers une autre catégorie comptable.

**c) Créances sur les établissements de crédit**

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances détenues au titre d'opérations bancaires sur des établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles comprennent les valeurs reçues en pension et les créances se rapportant à des pensions livrées sur titres. Elles sont ventilées entre créances à vue et créances à terme.

Les créances sur les établissements de crédit sont inscrites au bilan à leur valeur nominale, augmentée des intérêts courus non échus et nette des dépréciations constituées sur risque de crédit.

**d) Les opérations de crédit bail mobilier**

Les loyers sont facturés d'avance et les produits perçus d'avance sont comptabilisés au prorata des jours restant à courir dans les comptes de régularisation.

Certains loyers sont facturés à terme échu et les produits à recevoir correspondants sont comptabilisés au prorata dans les comptes de régularisation.

Les soldes impayés ayant une antériorité supérieure à 3 mois sont reclassés systématiquement en créances douteuses et provisionnés intégralement en tenant compte des garanties.

Les créances contentieuses sont constatées au bilan par l'intermédiaire d'un virement contentieux correspondant à l'indemnité de résiliation, et provisionnées intégralement.

**e) Immobilisations en Location**

Conformément au règlement ANC N° 2014-03 relatif à la comptabilisation, amortissement, évaluation et dépréciation des actifs ; les immobilisations en location sont à l'actif du bilan pour leur valeur nette. L'amortissement économique varie selon le type de matériel : il peut être linéaire ou dégressif. Les durées d'amortissement retenues sont conformes aux normes de la profession du bailleur.

Néanmoins, les biens d'occasion font l'objet d'un amortissement fiscal linéaire sur 3 ans pour tenir compte de la vétusté de ces biens.

**f) Crédits à la clientèle**

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, nette des provisions constituées.

Les créances douteuses sont déterminées selon les directives de la Commission bancaire.

En particulier, sont reclassés systématiquement en créances douteuses au plus tard à l'issue d'un délai de trois mois, les crédits présentant des retards de règlement. Les créances dont le recouvrement est incertain font l'objet de provisions pour dépréciation, appréciées dossier par dossier ou par méthode statistique lorsque celle-ci est plus appropriée.

Les intérêts sur créances douteuses sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire et intégralement provisionnés.

Au sein des encours douteux, les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et un passage en perte à terme est envisagé. Les créances déchues de leur terme et les créances qui sont douteuses depuis plus d'un an sont qualifiées de créances compromises à moins que le caractère contraire ne soit démontré.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations correspondantes font l'objet d'une reprise.

Les créances douteuses sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour le montant correspondant aux échéances contractuelles, et lorsque la contrepartie ne présente plus de risque de défaillance.

**g) Charges constatées d'avance**

Ce sont des charges enregistrées en comptabilité au cours de l'exercice qui correspondent à des achats de biens ou services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

**h) Indemnités de départ en retraite**

Le stock de provision pour départ en retraite est de 390K€ au 31/12/2021 dont 380K€ constatés en bilan et 10K€ qui correspondent au relevé SuissLife.

La dotation PIDR comptabilisée sur la période de 84K€.

**i) FRBG**

Les Fonds pour Risques Bancaires Généraux, constitués dans le cadre de la garantie collective du Groupe des Caisses d'Epargne, sont réalisés par la société mère.

**j) Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont établies conformément au règlement ANC N°2014-03 relatif aux passifs. Les provisions sont calculées selon la meilleure estimation du risque concerné à la date de l'arrêté des comptes.

Elles concernent essentiellement :

Typologie	Valeurs en K€	
	31/12/2020	31/12/2021
Litiges sur opérations de financement	265	0
Risque de VR	1 298	2 964
Risque DIETRICH	0	666
Indemnités départ à la retraite	296	380
Perte sur encours "Crédit"	34	7
Risque EPDL/PELRAS	0	83
Litiges RH	317	51
Sectorielle	1 023	1 476
Colocataires	143	138
DY	536	806
IFRS 9 (S2)	1 191	1 279
<b>Total</b>	<b>5 103</b>	<b>7 850</b>

#### k) Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont présentées selon leur durée initiale (à vue ou à terme). Les intérêts courus sont enregistrés en dettes rattachées.

#### l) Jetons de présence

Les administrateurs sont rémunérés pour leur fonction par des jetons de présence à hauteur de :

- 12 000€ brut au titre de l'exercice 2020, versés en 2021
- 12 000€ brut au titre de l'exercice 2021.

#### m) Produits constatés d'avance

Les produits constatés correspondent à des opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles la société n'a pas encore réalisé les prestations correspondantes.

A la clôture, ils représentent essentiellement des loyers sur opérations de crédit-bail perçus d'avance.

#### n) Charges d'exploitation

Les achats sont constatés sur la base des livraisons ou la réalisation des prestations de services. A la clôture, la comptabilisation de différents types d'opérations dans des comptes de régularisation actif et passif permet d'assurer le respect du principe de séparation des exercices.

#### o) Commissions versées et reçues

Suite au règlement n°2009-03 du 3 décembre 2009 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours applicable au 1er janvier 2010, la société procède à l'étalement des commissions reçues et versées sur la durée de vie du contrat.

#### p) Honoraires Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes s'élève, hors débours, à 70K€ HT.

Montants exprimés en K€, hors taxes récupérables et hors débours	2020			2021		
	Honoraires versés			Honoraires versés		
	E&Y	KPMG	Autre	E&Y	KPMG	Autre
<b>Audit</b>						
Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés	35	35	0	35	35	0
Autres diligences et prestations directement liés à la mission du CAC	0	0	0	0	0	0
- Juridique, fiscal, social						
- Autres	0	0	0	0	18	0
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>53</b>	<b>0</b>

## NOTE 2 – CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Néant.

## NOTE 3 – EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.